

millions de dollars, sans chercher à empêcher l'expansion du crédit de la part des banques.

Il me semble, en réalité, que tout va mal depuis septembre dernier. Nous avons pas mal discuté, franchement beaucoup trop parlé, mais posé peu de gestes pratiques. Qu'avons-nous tenté l'automne dernier? La seule mesure dont je puis me rappeler en vue de restreindre le crédit, c'est au sujet des achats à tempérament. Il faut avouer que je n'ai pas réussi à obtenir des chiffres précis. J'ai l'impression qu'ils ne sont pas bien considérables. A tout événement, je déclare sans hésitation que leur effet sur la situation générale du crédit ne compte pas plus qu'un seau d'eau sur une conflagration.

Le Gouvernement est resté inactif, c'est le cas de le dire, tandis que les acheteurs ne l'étaient certes pas. Ils ont été à l'œuvre, comme le ministre du Commerce l'a démontré bien clairement. Je dois avouer qu'il s'est montré très équitable dans plusieurs des déclarations qu'il a faites cet après-midi; il a fait preuve d'une étonnante franchise.

M. Gillis: L'honorable député me permet-il une question?

M. Macdonnell (Greenwood): Oui, certainement.

M. Gillis: L'honorable député a fait une déclaration il y a un instant que j'aimerais élucider. Il a dit, je crois, que la Banque du Canada et le ministère des Finances régissaient l'émission du numéraire et du crédit par l'intermédiaire des banques à charte du Canada.

M. Macdonnell (Greenwood): Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai déclaré que la Banque du Canada et le ministère des Finances pouvaient exercer un contrôle général sur le crédit de notre pays.

L'hon. M. Abbott: De quelle manière? J'aimerais savoir comment l'honorable député s'y prendrait.

M. Macdonnell (Greenwood): Je ne me laisserai pas entraîner dans une discussion de ce genre. On nous a souvent parlé,—et nous en avons tous des preuves,—de l'influence de la Banque du Canada. Aucun député bien informé n'en doute, le ministre des Finances moins que personne.

L'hon. M. Abbott: Je ne savais pas si vous pensiez que la Banque du Canada pouvait approuver les prêts bancaires.

M. Macdonnell (Greenwood): Non, je ne veux pas en démordre. La Banque du Canada et le ministère des Finances peuvent exercer une très grande influence sur la ban-

que s'ils le désirent. Ils le font constamment. Tous les membres de la Chambre savent que la chose s'est faite.

M. Gillis: J'aimerais avoir une réponse à cette question, si l'on me permet d'interrompre.

M. Macdonnell (Greenwood): J'ai répondu à la question. Me laisserez-vous poursuivre mon discours, s'il vous plaît? Je ne permettrai pas d'autres interruptions.

M. Gillis: Bon, bon!

M. Macdonnell (Greenwood): Vous pourrez me parler en particulier après.

J'aimerais citer un autre extrait du discours du ministre. Comparant la situation actuelle avec l'immobilisation des prix en 1941, le ministre a dit:

Cette fois, beaucoup de gens s'attendent à la réimposition du même genre de régies et agissent en conséquence.

Le ministre n'a laissé aucun doute planer sur la signification de "et agissent en conséquence", car, a-t-il dit, ils sont prêts. L'expression est regrettable. Je ne pense pas que le ministre ait voulu insinuer que ces gens voulaient exploiter la population, mais c'est l'impression qui s'en dégage. De plus, tout le long de son discours le ministre a parlé comme s'il était question d'une humanité théorique, ne vivant que sur le seul plan économique, alors qu'il s'agit d'hommes et de femmes qui souffrent réellement des maux qui découlent des prix élevés.

A mon avis, voici ce qui s'est passé. Quand la crise de Corée est devenue moins critique, en septembre, octobre et novembre, le Gouvernement s'est cru sauvé et s'est permis une détente. De fait, il a cessé de tirer sur l'aviron.

Le passage suivant du discours ministériel est bien peu propre à rasséréner ceux qui éprouvent des difficultés:

La poussée vers la hausse des prix, tant au pays qu'à l'étranger, était moins forte en 1941 qu'aujourd'hui.

Autrement dit, la situation s'est aggravée de sorte que nous abandonnons la partie. C'est ce qui ressort de cette déclaration, à mon avis. De plus, on nous donne à entendre que la poussée ascensionnelle des prix, déjà prononcée, s'intensifiera certainement.

Puis le ministre nous a donné une lueur d'espoir qui, je l'espère, se concrétisera. Il a donné à entendre que, pour une bonne part, la demande est anticipée. Je souhaite qu'il ait raison et que les effets de cette anticipation se fassent sentir plus tard. C'est possible.